



## Interpellation – quelles garanties pour l'information de demain ?

Alors que la campagne concernant l'initiative « No Billag » qui n'a d'autre but qu'une « Berlusconisation » ou « Blochérisation » de nos médias fait rage, une autre menace vient de fondre sur la diversité, l'indépendance et la qualité des médias : la restructuration de l'ATS.

En effet, lundi 8 janvier l'entreprise SDA/ATS lançait ce qui est une véritable bombe dans le paysage médiatique déjà fort agité : l'annonce d'une restructuration massive de sa propre société. Mais elle s'abstient de donner trop de détails. Par exemple, les 35 à 40 postes sont-ils tous des postes de journalistes ? Ou y-a-t-il d'autres professions qui sont touchées ? Dans quelles proportions ? Comment se feront les arbitrages ? Comment les antennes locales sont-elles touchées ou non ? Comment les dirigeants espèrent-ils maintenir la qualité de l'information qui a fait jusqu'alors la réputation de l'agence ?

Dans son édition du mardi 9 janvier, un reportage du 19h30 définit entre autres l'ATS comme un « pourvoyeur de contenu rigoureusement vérifié ». A l'heure des « fake news » nous savons toutes et tous la valeur de ce type d'information. Et c'est loin d'être anodin que Darius Rochebin en parle ainsi : « On touche à un socle de l'information dont tous les journaux ont besoin. »

Cette situation vivement préoccupante nous amène à poser les questions suivantes au Conseil d'état :

- Comme le Conseil d'état juge-t-il l'évolution de la situation des médias en Suisse romande en général, dans notre canton en particulier ?
- Le Conseil d'état partage-t-il notre vive préoccupation quant à la menace qui pèse sur l'indépendance et la diversité des médias romands et vaudois ?
- La restructuration annoncée de l'ATS fait état de la suppression de 35 à 40 postes sur 180. Il semble que les postes touchés soient uniquement ceux de journalistes. Et aucune répartition entre régions n'a été mentionnée. Le Conseil d'état peut-il renseigner le parlement sur la situation exacte et les répercussions pour l'antenne vaudoise de l'ATS ? Entre autres, le Conseil d'état peut-il rassurer la population vaudoise quant au maintien des postes de travail et à celui de la qualité de l'information fournie jusqu'alors par l'ATS ?
- En outre, le bureau vaudois héberge les correspondants alémaniques de l'ATS, véritables courroies de transmission pour faire connaître Outre-Sarine ce qui se passe en Suisse romande ; ces postes sont-ils également menacés ?

- Le canton de Vaud possède-t-il un ou plusieurs contrats avec l'ATS ?
- Si oui, de quelle nature et pour quels domaines ?
- Si oui, ces contrats sont-ils remis en question, respectivement risquent-ils d'être compromis par l'ATS ?

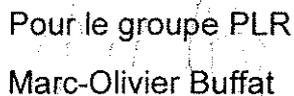
Nous remercions par avance le Conseil d'état pour ses réponses rapides vu l'urgence de la situation.

SOUHAITE DEVELOPPER

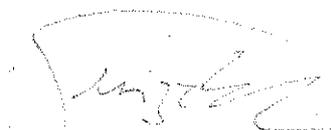
Lausanne, 16 janvier 2018



Pour le groupe Socialiste,  
Stéphane Montangero



Pour le groupe PLR  
Marc-Olivier Buffat



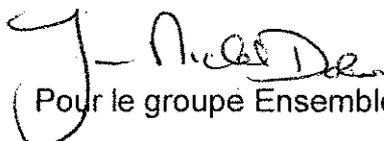
Pour le groupe Verts  
Vassilis Venizelos



Pour le groupe Vert'Libéral  
Claire Richard



Pour le groupe PDC- Vaud libre  
Jérôme Christen



Pour le groupe Ensemble à Gauche  
Jean-Michel Dolivo